

CONGÉS PAYÉS

14 Juin 2019

La direction NTN-SNR a convoqué les organisations syndicales Mardi 11 Juin 2019 pour une réunion de négociation sur les CONGÉS PAYÉS.

Pendant la présentation de son projet, la direction a formulé la volonté de changer le mode de décompte des congés payés. Elle nous avait déjà proposé de modifier la période de référence des congés pour une meilleure visibilité, soit de passer sur une année calendaire du 01 janvier au 31 décembre.

La CGT était d'accord car beaucoup plus simple : tous nos congés apparaissaient en début d'année, sauf que la direction en profite pour introduire une fois de plus des mauvais coups :

La direction veut calculer les congés en **JOURS OUVRABLES** au lieu des jours ouvrés auparavant. Donc, au lieu d'acquérir 25 jours par an (avec le calcul en jours ouvrés), nous allons acquérir 2,5 jours par mois, soit 30 jours par an (avec le calcul en jours ouvrables). **MAIS le SAMEDI devra être posé comme jour ouvrable.**

DONC, nous ne sommes pas dupes, la direction veut officialiser le samedi qui fera partie de la semaine normale !

En clair : quand nous allons poser une semaine entière, il n'y aura pas de problème :
5 jours + samedi = décompte 6 jours.

MAIS quand on ne va poser que le vendredi, il faudra poser : 1 jour + samedi = décompte 2 jours !!
..... idem quand on va poser jeudi et vendredi...

Il faut se rappeler par exemple, les jeudis - vendredis que nous avons été nombreux à poser en congés payés (2 et 3 mai / 9 et 10 mai) après les jours fériés suivant le nouveau calcul il faudra décompter 6 jours, au lieu de 4 !!!

Ou encore, autre exemple, quand le jeudi est férié, il faudra poser le vendredi et le samedi, soit 2 jours au lieu de 1 !

C'est encore une grave attaque de la Direction.

ATTENTION !!! Le principe de réintroduire la notion du samedi en jour ouvrable pourrait redevenir obligatoire dans le cadre d'une annualisation du temps de travail !!!

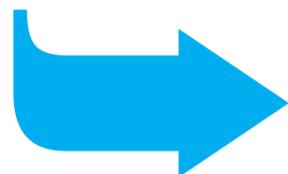
SINON À QUOI BON VOULOIR TOUT MODIFIER ! Mais cela, la direction refuse pour le moment de l'évoquer !!!

Sans compter qu'elle veut supprimer le système de fractionnement et mettre la possibilité de vendre ses congés d'ancienneté !

Suite à la protestation de différents syndicats, la direction a dit qu'elle allait modifier une partie de son projet, seulement sur les samedis à poser suite à un vendredi.

RIEN N'EST FAIT, PROCHAINE RÉUNION MARDI 25 JUIN.

...peut-être que plusieurs organisations syndicales s'apprêtent déjà à signer ce nouveau recul ... sans rien demander au personnel ... une nouvelle fois !!!



**IL EST CLAIR QUE LA DIRECTION ATTAQUE TOUS NOS DROITS,
IL VA FALLOIR S'ORGANISER COLLECTIVEMENT
ET SE PRÉPARER A NOUS DÉFENDRE !**

Retrouvez toutes
les infos
sur le site :
www.lacgtsnr.fr

